



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance du Conseil d'établissement du 24 novembre 2020, à 18 h 30, en rencontre virtuelle, Boucherville

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Sylvie Landry, Directrice intérimaire
Madame Sophie Deschamps, Membre parent
Madame Cynthia D'Itri, Membre parent
Madame Marie-France Riopel, Membre parent
Monsieur Alexandre Dubé, Membre parent substitut
Madame Pascale Darveau, enseignante
Madame Hélène Éthier, Technicienne au service de garde
Madame Sophie Thériault, Éducatrice au service de garde
Monsieur Luc Lapierre, enseignant
Monsieur Jean-Guy Savaria, Membre parent
Madame Suzanne Lataille, Membre parent

ABSENCE SIGNIFIÉE :

Madame Catherine-Amélie Côté, membre parent
Madame Nadine Bergeron, enseignante

PUBLIC :

Madame Josée Pruneau, stagiaire de Madame Landry (aspirante à la direction d'établissement)

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum :

Madame Deschamps constate le quorum et propose l'ouverture à 18 h 37.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire :

Madame D'Itri se propose.

3. Revue et adoption de l'ordre du jour :

Madame Deschamps présente l'ordre du jour.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2020-2021-13

4. Revue et approbation du procès-verbal du 20 octobre 2020 :

Madame D'Itri propose l'adoption du procès-verbal. Monsieur Savaria appuie.

CÉ-2020-2021-14

5. Suivi de la dernière rencontre:

Formation des membres du CÉ

- Madame Landry a fait parvenir la première capsule vidéo par courriel le 21 octobre dernier. Les prochaines capsules seront disponibles sous peu. Madame Darveau mentionne que 4 capsules sur 7 sont maintenant disponibles sur le site.
- Madame Landry sonde les membres à savoir s'ils aimeraient qu'un moment soit réservé lors des rencontres du CÉ afin de visionner les capsules.
- Madame Deschamps et Madame D'Itri expriment qu'elles préfèrent visionner les capsules individuellement afin de réserver le plus de temps possible aux échanges lors des rencontres. Les autres membres appuient.
- Madame Landry propose d'envoyer un courriel à tous avec les liens vers les différentes capsules.

6. Parole au public :

Madame Landry présente sa stagiaire, Madame Josée Pruneau, elle propose de profiter de ce moment pour se présenter. Madame Pruneau explique qu'elle est enseignante à la formation professionnelle en assistance technique en pharmacie. Depuis 2017, elle effectue un DESS en gestion de l'éducation et apprécie beaucoup son stage avec madame Landry.

7. Points d'information et de décision :

7.1 Journées d'enseignement à distance

- Récemment, Madame Landry a assisté à une rencontre Teams avec le CSS afin de connaître les directives du Ministère. Celles-ci ont été plutôt brèves. Il a été annoncé qu'il y aurait 4 jours de fermeture, soit les 17, 18, 21 et 22 décembre, avec prise de contact minimale d'une fois par jour de la part du personnel enseignant (pas de détails sur la durée ni le type de prise de contact). Madame Landry prendra le temps d'en discuter avec son équipe vendredi matin afin de s'assurer que les pratiques sont uniformes au sein de l'école.
- Madame Landry annonce que les enfants devront rapporter à la maison tout leur matériel scolaire lors des vacances des fêtes. Petit à petit, les effets personnels des élèves seront retournés dans un souci de prévention et de bienveillance pour tous et toutes. Ainsi, dans le cas où le gouvernement annoncerait une période de confinement au retour des fêtes, l'équipe-école et les parents ne seraient pas pris au dépourvu. La décision sera annoncée aux parents prochainement (via une lettre).
- Le CSS est en mesure de prêter des portables aux parents qui en ont besoin dans le cadre des journées d'enseignement à distance. Madame Landry s'est portée volontaire pour participer bénévolement à une opération visant à faire en sorte que tous les portables soient prêts à être utilisés rapidement.
- Madame D'Itri demande la procédure à suivre pour obtenir un portable dans le cas où les deux parents sont en télétravail et qu'ils ne sont pas en mesure de fournir un 3^e

ordinateur. Madame Landry rappelle qu'un questionnaire FORM a été envoyé au mois d'août à cet effet.

- Madame D'Itri et Madame Deschamps expriment qu'il est possible que la situation des parents ait changé depuis le mois d'août et qu'un portable soit finalement nécessaire pour certaines familles. Madame Deschamps explique que dans ce cas, les parents concernés peuvent appeler le CSS afin de faire part de leurs besoins.

7.2 Présentation et évaluation du projet éducatif

- Madame Landry présente la procédure d'évaluation du projet éducatif pour l'année 2019-2020 (en document de travail). L'objectif de ce document est de faire ressortir la tendance des résultats (augmentation, diminution) afin de pouvoir effectuer des ajustements d'ici le terme de sa mise en œuvre. Afin de rendre compte des résultats obtenus, Madame Landry a pris soin de rencontrer les différentes équipes impliquées en octobre et en novembre. La tâche n'a pas été simple pour différentes raisons, dont les suivantes :
 - o Le projet éducatif a été élaboré avant l'arrivée de Madame Landry et semble plus ou moins connu par les enseignantes et enseignants. Il est donc difficile d'effectuer un suivi. Il faut noter qu'en raison du roulement du personnel, plusieurs enseignantes et enseignants n'étaient pas à l'école l'an dernier, ce qui rend plus difficile d'obtenir leur appréciation.
 - o Les circonstances particulières de la pandémie rendent plus complexe l'analyse des résultats (i.e. fermeture d'école, basculement en mode virtuel pour une toute première fois, modification de l'horaire, mesures sanitaires).
- Monsieur Savaria demande si des observations informelles ont pu être faites par le personnel enseignant au cours des derniers mois. Selon Madame Landry, en raison du contexte particulier, il a été difficile de poser un regard sur les moyens mis en œuvre ainsi que les résultats.
- Madame Landry exprime son désir que le projet éducatif soit mis de l'avant, qu'il y ait des points à l'ordre du jour plus fréquemment (autant pendant les rencontres du conseil d'établissement que lors des assemblées) afin qu'il soit davantage connu par tous et toutes.

Quelques sujets discutés pendant la présentation du rapport :

- Madame D'Itri demande où se trouve le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Monsieur Savaria confirme qu'il est disponible sur le site de l'école. Madame Landry explique que des impacts positifs ont été constatés suite à la tournée des classes effectuée afin de dénoncer l'intimidation. Les moyens mis en œuvre seront actualisés d'ici février et seront présentés dans une version actualisée du plan. Madame Landry prendra soin de déposer cette nouvelle version sur le site de l'école.
- Madame Landry demande l'avis des membres du conseil d'établissement à l'effet de conserver dans le projet éducatif la « favorisation d'activités en classe avec les parents » même si les parents ne pourront pas venir à l'école en raison de la pandémie. Elle affirme que la collaboration avec les parents est une valeur importante pour elle et son équipe. Madame Deschamps croit qu'il est pertinent de garder cette information au rapport parce qu'il s'agit d'une situation particulière. Madame Darveau est en accord puisque cela démontre concrètement qu'il s'agit une valeur importante de l'école. Les autres membres, ainsi que Madame Landry, approuvent.
- Le taux de satisfaction des parents de l'école quant à la collaboration école-famille s'élève à 74 %. Madame Landry trouve cela préoccupant, tout en étant consciente que

la pandémie amène certains défis. Madame Landry suggère au personnel de prioriser les communications par appels téléphoniques lors de situations plus délicates. Elle encourage également la communication par visioconférence (Teams) en cas de besoin. Madame Deschamps nomme que d'autres moyens pourraient être utilisés pour faciliter la communication école-famille (ex. : Dojo). Madame D'Itri propose aussi d'évaluer d'autres options de collaboration/communication avec les parents. Madame Landry salue l'idée, mais explique que le contexte actuel est difficile, que le personnel est en mode « survie » et qu'il y a peu de place pour l'apprentissage et la nouveauté présentement. Madame Landry ajoute qu'elle se fait présentement la « gardienne » de l'état émotionnel du personnel et que sa priorité est que tous et toutes soient en mesure de se rendre en santé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- En ce qui concerne les sondages envoyés aux parents, Monsieur Dubé suggère qu'un espace soit réservé pour les commentaires. Les membres, ainsi que Mme Landry, approuvent cette idée.
- Afin d'améliorer la communication école-famille, Madame Riopel propose qu'un petit message soit écrit dans le prochain mot d'Antoine. Celui-ci pourrait nommer que la pandémie apporte certains défis au niveau de la communication, mais que le personnel reste disponible, et tout aussi intéressé, à maintenir le lien avec les parents.
- Madame Landry mentionne que les plans d'interventions représentent un très bon moyen de faciliter la communication et la collaboration avec les parents. Ils sont réalisés avec minutie et elle est impliquée dans la réalisation de chacun d'entre eux.
- En raison de l'absence de la passation de sondage, le rapport d'évaluation présente des pastilles jaunes partout (elles signifient « à surveiller »). Il est proposé de réévaluer le tout en juin 2021. Madame Landry propose l'adoption de l'évaluation du projet éducatif. Elle le retravaillera prochainement et enverra une nouvelle version la semaine prochaine pour relecture (dépôt prévu avant le 30 novembre). Monsieur Savaria appuie la proposition.

CÉ-2020-2021-15

7.3 Projet retenu et campagnes de financement

- Madame Landry a discuté avec son équipe des projets comme prévu. Les enseignantes et enseignants se sont questionnés à savoir si le montant d'argent pouvait être utilisé pour d'autres besoins dans l'école; pour des projets qui interviendraient davantage sur la réussite des élèves ou qui apporteraient un soutien au personnel scolaire.
- Le personnel enseignant est emballé par le projet de platebande, surtout si les élèves peuvent être impliqués. Le projet n'intervient pas directement sur les élèves, mais a tout de même un impact sur le sentiment d'appartenance.
- Madame Landry a communiqué avec une firme afin qu'un plan soit soumis. Elle a choisi la même firme que le CSS avait sélectionné dans le but de réaliser ses projets les plus ambitieux.
- En ce qui concerne les campagnes de financement, Madame Deschamps propose de ne pas solliciter d'argent auprès des parents cette année en raison du contexte de pandémie. Monsieur Savaria abonde dans le même sens et ajoute que le projet platebande pourrait également être remis à l'an prochain étant donné la situation particulière. Madame Landry suggère que la participation puisse être facultative, ou en deux phases, afin de s'adapter à la situation actuelle de l'école. Madame Darveau exprime que les enseignant(e)s ont à cœur d'impliquer les élèves dans ce projet, mais qu'elle abonde dans le même sens concernant les campagnes de financement.

CÉ-2020-2021-16

- Madame Riopel propose l'idée des poches de vêtements (super recycleurs). Madame Landry rappelle que nous sommes en zone rouge et que cela n'est donc pas possible présentement. Par contre, elle est ouverte à réévaluer l'idée au printemps si la situation est différente.

7.4 Conférences aux parents :

- Des conférences aux parents sont habituellement offertes (via la mesure de soutien aux parents). En raison de la pandémie, et du fait que les parents ne peuvent pas se déplacer dans les écoles, la formule habituelle est à revoir. Madame Landry suggère de lui faire part de toutes idées de sujets à aborder dans le cadre de conférences qui se dérouleraient de manière virtuelle. La direction réfléchit actuellement à différentes options (ex. : coaching aux parents pour de l'aide aux devoirs et autres projets).
- Madame D'Itri exprime qu'un sondage a été effectué auprès de certains parents du CSS pour lequel elle travaille et que les besoins suivants ont ressortis : soutien technologique lors de l'enseignement en mode virtuel, information sur les attentes de l'école et sur le rôle du parent dans ce contexte. Madame D'Itri manifeste son empathie et propose que, dans les circonstances, le budget soit plutôt utilisé pour prendre soin du personnel scolaire (ex. : conférence sur la gestion du stress et de l'anxiété). Monsieur Savaria appuie l'idée. Madame Landry est touchée et dit qu'elle prendra le temps d'évaluer cette possibilité.

7.5 Parole à la représentante du service de garde :

- Madame Éthier prend la parole. Elle explique que :
 - L'application HopHop est maintenant utilisée. Environ 90 élèves en bénéficient. Il est constaté que cela facilite la sortie des enfants et cela demeure sécuritaire pour tous et toutes. Madame Thériault gère très bien ce nouvel outil. La direction est satisfaite et les parents apprécient. Le système n'est pas parfait, mais jusqu'à présent tout se passe bien et les parents se montrent bienveillants.
 - Le personnel du service de garde s'ennuie des parents. Les éducatrices trouvent dommage de ne plus être en mesure d'être en lien quotidiennement avec eux. L'équipe reste tout de même motivée, dynamique et travaille fort pour faire respecter les bulles classes (même si, en toute honnêteté cela s'avère assez complexe).
- Madame Éthier termine en remerciant Madame Landry, tout le personnel et les membres du CÉ pour leur soutien. L'équipe école demeure soudée et elle en est fière.
- Madame Thériault appuie les dires de Madame Éthier. Elle confirme qu'elle trouve difficile d'avoir aussi peu de contacts avec les parents. Cela dit, elle remarque que les enfants prennent le temps de lui souhaiter une bonne journée lors de leur départ et cela lui fait chaud au cœur.
- Monsieur Dubé rapporte une question qui lui a été posée par un parent du préscolaire. Ce dernier lui a mentionné qu'il trouvait dommage que l'application HopHop ne soit pas disponible à partir de 14 h 30. Il trouverait pertinent que l'application soit disponible dès que le préscolaire termine ses heures de classe.
- Madame Landry explique que Sophie n'est pas en poste à cette heure-là et qu'il s'agit effectivement d'un trou de service. Elle n'est pas à l'aise de demander à la secrétaire de s'en charger. Les membres du conseil demandent s'il s'agit du même horaire d'utilisation de l'application lors des journées pédagogiques. Madame Landry confirme qu'il s'agit également

de la même situation. Madame D'Itri suggère que l'on informe les parents à cet effet : l'application HopHop est disponible tous les jours à partir de 15 h 40 (pédagogique ou non).

7.6 Parole aux membres du Conseil d'établissement :

- Monsieur Savaria se questionne quant à deux mesures budgétaires. Cela sera discuté lors de la prochaine rencontre. Un courriel de rappel sera envoyé à la direction d'école.
- Madame D'Itri mentionne qu'elle aimerait, lors d'une prochaine rencontre, avoir plus de précisions quant au fait que l'école soit considérée comme une école « Verte Brundtland ». Jusqu'à présent, elle ne remarque pas nécessairement les projets écologiques ni les valeurs de pacifisme, de solidarité et de démocratie; elle se questionne également par rapport au fait qu'il n'y ait pas de recyclage à l'école. Madame Landry propose de donner plus de détails à cet effet lors de la prochaine rencontre.

7.7. Parole à la direction :

- Madame Landry souligne qu'il n'y a toujours aucun cas de COVID-19 à l'école, tant chez les élèves que chez les membres du personnel. Certains parents auraient contracté la COVID-19, mais auraient gardé leurs enfants à la maison.
- Madame Landry mentionne que le personnel est très fatigué en ce moment. Pour elle, la bienveillance et l'empathie demeurent très importantes dans ce contexte particulier. Les vacances seront bien méritées pour tous les membres du personnel.
- Madame Landry est très fière et heureuse de sa nomination officielle à titre de directrice. Elle s'était investie de tout cœur dans son rôle de leader pédagogique et apprécie de poursuivre sa mission éducative au sein de l'établissement.

8. Correspondance

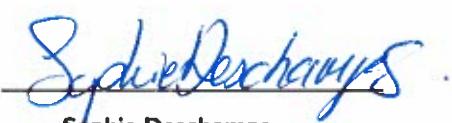
Aucune correspondance

9. Levée de la séance

À 20 h 54, il est proposé par madame Sophie Thériault de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-2020-2021-17


Sophie Deschamps

Présidente


Sylvie Landry
Directrice